



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention **Loisirs tous publics** du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 02/03/2021,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention Loisirs tous publics est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance</b>		
BP4ALP210166	Madame	AUBERGER	Justine
BP4ALP210167	Monsieur	BENOT	Guillaume
BP4ALP210168	Madame	BIDART	Amets
BP4ALP210169	Madame	CASSANT	Morgane
BP4ALP210170	Madame	CASTEX	Lucie
BP4ALP210171	Monsieur	DAGUERRE	Arnaud
BP4ALP210172	Madame	DE EZCURRA	Aurélie
BP4ALP210173	Monsieur	DE MATOS	Kévin
BP4ALP210174	Madame	DERIAN	Camille
BP4ALP210175	Madame	DIOMARD	Silvia
BP4ALP210176	Madame	DOULANGEAUD	Laurine
BP4ALP210177	Madame	GALAN	Virginie
BP4ALP210178	Madame	GARCIA	Valérie
BP4ALP210179	Madame	GRELOT	Sarah
BP4ALP210180	Madame	HUOT	Isabelle



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

BP4ALP210181	Madame	N'ZITA	Véronique
BP4ALP210182	Madame	PHILIPPE	Séverine
BP4ALP210183	Monsieur	REBIERRE	Christophe
BP4ALP210184	Monsieur	SAHASTUME	Julian
BP4ALP210185	Monsieur	SERDA	William
BP4ALP210186	Monsieur	SUERTEGARAY	Diego
BP4ALP210187	Madame	ZANETTI	Stéphanie

---

Article 2.- La rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 02/03/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités  
et par délégation,  
la Cheffe du pôle formation-certification-emploi

  
Anne DANIERE-MOREAU